

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET

Compte rendu de la réunion plénière du 11 septembre 2018

Ecole 46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élu de la Mairie présent :

Didier ANTONELLI, Adjoint à la Maire du 14ème en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative

Ordre du jour

Renaud Lambert, président du Conseil de quartier, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

- 1. Questions des habitants**
- 2. Budget participatif**
 - 2.1. Les investissements votés en 2017**
 - 2.2. Les investissements proposés en 2017 et non votés**
 - 2.3. Le budget 2018**
- 3. Situation financière**
- 4. Renouvellement du Conseil de quartier**

1. Questions des habitants

1.1. L'occupation de l'ancienne école des infirmières rue René Coty

- Question : Quelle est l'occupation de l'ancienne école des infirmières rue René Coty ?
Réponse de Renaud Lambert : La ville de Paris a passé un accord pour héberger des migrants provenant essentiellement de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan. On a essayé de constituer un groupe pour leur apprendre le français et leurs organiser des visites. L'association Aurore <http://aurore.asso.fr/> est en charge de cet établissement. Elle anime également l'établissement des Grands Voisins. <https://lesgrandsvoisins.org/>
- Question : D'où vient le budget d'Aurore ?
Réponse de Renaud Lambert : du budget de la ville de Paris et d'une contribution de l'Etat. La population de migrants se renouvelle assez vite. Elle attend son droit d'asile. Elle n'a pas le droit de travailler sans ce permis.
- Question : Respecte-t-elle nos règles ? ?
Réponse de Renaud Lambert : Oui, bien sûr.

1.2. L'espace peint le long du square Dunand, coté avenue du Maine

- Question : Pourquoi cet espace ?
- Réponse de Renaud Lambert : Nous allons en parler. Nous avons été informés par la mairie que le square ne pourrait pas être agrandi comme voté dans le budget participatif de 2017. Le sujet sera traité plus tard.

1.3. Le Conseil local du handicap (CLH)

- Question de Pierre-Emmanuel Robert, conseiller de quartier et représentant du CLH14 : Puis-je parler du CLH14 ?
- Réponse de Renaud Lambert : Proposition opportune
- Présentation du CLH14
 CLH14 a été créé fin 2015. Il se réunit tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois dans la salle polyvalente. Il agit comme intermédiaire entre les personnes concernées sur les problèmes d'accessibilité, d'emploi, d'épanouissement. Les comptes rendus de ces réunions sont publiés sur le site <https://www.mairie14.paris.fr/mes-demarches/vie-quotidienne-et-demarches/test/le-comite-local-du-handicap-du-14e-207>
 Pour l'année qui vient, le CLH14 pourra proposer des vœux au Conseil d'Arrondissement. Son financement sera plus facile et il y aura 2 jeunes en service civique, notamment sur le thème de l'accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP).
- Rodolphe Boespflug co-responsable du groupe handicap/accessibilité du conseil de quartier et membre du CLH14 évoque la « marche exploratoire » de septembre 2016 effectuée par notre conseil de quartier et du CLH14 qui a donné lieu à un projet au budget participatif parisien, lauréat en 2017.
<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/budget-participatif-2017-dans-le-14e-les-resultats-398>
https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3351&portlet_id=158

Les travaux vont être réalisés.

Une nouvelle marche exploratoire a été effectuée en juin dernier par notre conseil de quartier avec le CLH14, sur la partie Ouest de notre quartier. Le compte rendu détaillé a été transmis à la Mairie de Paris (DVD - agence de la mobilité) et à Sylvie Lekin, Maire adjointe du 14^{ème} arrondissement en charge de la voirie.

- Nicolas Behr indique que la traversée pour les handicapés n'a pas été réalisée de façon convenable sur la partie ouest de la rue d'Alésia et sur la place Hélène et Victor Basch. Il souhaite que cela soit corrigé.
- Nicolas Mansier indique qu'aucun aménagement n'a été proposés pour les handicapés et les poussettes n'a été effectué pendant les travaux faits dans les rues concernant les conduites de gaz enterrées. Les réclamations n'ont pas été satisfaites.

1.4. Le stationnement des vélos dans la rue

- Question d'un habitant : Il va y avoir des pistes cyclables. C'est compliqué de faire ses courses en se déplaçant à vélo. Cela nécessite une remorque, et on ne peut pas la laisser dans la rue. De quelle manière le Conseil de quartier pourrait mettre en place un service de location de vélos avec remorque, à la journée ou à l'heure ?
- Réponse de Renaud Lambert : Les services de la ville de Paris sont alertés. Il y a très peu de parkings à vélos. Il y a un vrai problème.
- Réponse de Didier Antonelli : Cet habitant vient de donner une preuve de ce à quoi servent les Conseils de quartier : **Faire des propositions**. C'est une super-idée. Cela vaut la peine de creuser ce projet. Encore merci pour cette idée.
- Remarque de Renaud Lambert : C'est comme cela qu'ont été créées les activités « Compostage » et « Libérez les livres » par exemple.

1.5. Le projet de trajet de la nouvelle ligne de bus 59

https://www.mairie14.paris.fr/actualites/grand-paris-des-bus-de-nouvelles-opportunités-de-deplacement-dans-le-14e-460#la-ligne-59-une-nouvelle-desserte-au-c-ur-du-14e_1
<https://www.change.org/p/ile-de-france-mobilités-non-au-passage-d-une-nouvelle-ligne-de-bus-59-rues-brézin-et-mouton-duvernet-paris-14>

- Question d'une habitante : Y a-t-il du nouveau concernant le projet de trajet de la nouvelle ligne de bus 59 ?
- Réponse de Nicolas Behr : Une réunion est prévue à la mairie du 14^{ème} le jeudi 27 septembre à 19H30

1.6. Les travaux place Denfert

<http://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2017%2F6%2FMairie%20de%20Paris%20-%20Aménagement%20Denfert%20Rochereau.ppt%20%5BMode%20de%20compatibilité%5D.pdf>

- Question d'une habitante : Y a-t-il du nouveau concernant les travaux place Denfert ?
- Réponse de Nicolas Behr : Les travaux concernent la réalisation de 2 musées. On a tenu compte des vœux des Conseils de quartier concernés.
- Renaud Lambert et Nicolas Mansier ont proposé qu'il y ait une billetterie aux Catacombes pour réduire la durée des files d'attente avec une machine pour délivrer les billets à l'avance. On leur a répondu que ce n'était pas possible.
- Didier Antonelli précise que c'est l'Hôtel de ville qui gère les Catacombes.

1.7. Le transfert des activités sportives Porte de Vanves

- Question d'une habitante : Beaucoup d'activités sportives ont été transférées Porte de Vanves. Reviendront-elles dans le quartier ?
- Réponse de Didier Antonelli : Il reste un an de travaux dans le gymnase. On a trouvé un créneau sur Rosa Park <https://www.yelp.fr/biz/centre-sportif-rosa-parks-paris>
- Remarque d'une habitante : il y a trop de trajets pour les enfants pour avoir des activités sportives en gymnase.
- Réponse de Didier Antonelli : Le bus 59 permettra de joindre la mairie du 14^{ème} et la Porte de Vanves.

1.8. La bibliothèque Georges Brassens

- Question de Nicolas Mansier : Comme la bibliothèque Aimé Césaire, la bibliothèque Georges Brassens sera rénovée. Il devrait y avoir un beau portrait de Brassens sur sa façade. Ou en est ce projet ?
- Remarque de Renaud Lambert : Grâce à Nicolas, un écran TV est installé dans la bibliothèque pour présenter les activités du Conseil de quartier.

2. Budget participatif

2.1. Les investissements votés en 2017

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solr&conf=list_projects&query=&fq=localisation_text%3A14e+arrondissement&fq=type%3AProjet+2015&fq=campagne_text%3ABudget+Participatif+2017&fq=type%3AProjet+2015&sort_name=1541771129255_random&sort_order=desc

2.1.1. L'extension du square Aspirant Dunand

Rappel du projet voté :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3355&portlet_id=158

Le Conseil de quartier Mouton-Duvernet propose d'agrandir le square de l'Aspirant Dunand vers la Place Gilbert-Perroy en supprimant le tronçon de la rue Pierre-Castagnou entre les rues Mouton Duvernet et Brézin pour offrir plus d'espaces de jeu et ou de repos aux nombreux habitants du 14ème.

Dans ce square agrandi, le manège sera mis en valeur et un espace sera réservé aux boulistes.

Nous proposons de profiter de ces travaux pour restaurer et remettre en valeur la statue de Michel Servet (1511-1553), médecin, théologien, condamné par l'Inquisition et par Calvin, brûlé vif à Genève.

Nous souhaitons que les habitantes et habitants de tout âge soient associés, dans le cadre d'une démarche participative, à la réflexion sur les usages de ces lieux.

Budget : 625 000 €uros

Il y a eu plusieurs réunions sur la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre de ce projet nécessite encore un travail. Renaud Lambert présente la lettre de la mairie qu'il a reçue à 16H. le jour de la précédente réunion plénière

Bonjour Messieurs,

Je me permets de revenir vers vous à la suite de notre dernier rendez-vous au sujet du Budget Participatif concernant l'extension du square de l'Aspirant-Dunand et l'embellissement de la Place Gilbert Perroy, dans le but de pouvoir aborder ce sujet avec les autres conseillers lors de la plénière.

La possibilité de réaliser une extension à proprement parler comme nous l'avions évoquée est bien impossible au regard du budget et des recommandations des Architectes des Bâtiments de France.

Nous avons donc proposé, dans la lignée du projet voté, de faire sortir le jardin du square par de la végétalisation et de la pose de mobilier urbain innovant sur le tronçon fermé de la rue Pierre Castagnou et la place Gilbert Perroy, tout en respectant les usages habituels (boulistes et manège) et en proposant également de nouveaux usages.

La statue de la DAC sera elle rénovée comme demandé au BPP.

Le tout sera effectué en concertation avec les habitants. Nous souhaitons que le Conseil de Quartier soit partie prenante de cet aspect, avec l'équipe qui sera désignée pour assurer la concertation.

Vous trouverez plus en détails le projet en pièce jointe, si vous souhaitez aborder le sujet et présenter le projet lors de la plénière de ce soir lors du point BPP.

Merci beaucoup

Bien cordialement

Juan Martinez

Cabinet de Carine PETIT, Maire du 14ème

Chargé de mission

Espaces verts, Végétalisation

Développement durable, Economie sociale et solidaire

Santé, Egalité femmes/hommes

Tel : 01.53.90.67.51

Facebook : @vegetalisonsle14e

Nicolas Behr indique que le Conseil de quartier n'a reçu aucune information complémentaire, et que l'on peut toujours négocier avec les architectes des bâtiments de France. Le budget de ce projet a été étudié et fixé par la mairie. La Direction Générale des Services a été interpellée la semaine dernière sur ce sujet.

Renaud Lambert détaille la proposition de la mairie et le planning

EXTRAIT PIECE JOINTE

II. Feuille de route

Dans le respect du projet voté et dans la lignée de projets actuels et innovants réalisés dans l'arrondissement les objectifs suivants seront poursuivis :

- Faire sortir le végétal des parcs et jardins : extension hors les murs du jardin de l'Aspirant-Dunand sur le tronçon de la rue Pierre Castagnou et de la place Gilbert Perroy
- Proposer des aménagements innovants permettant de renforcer les usages existants et créer de nouveaux usages sur cet espace
- Préfigurer les futurs aménagements et occuper temporairement l'espace le temps de la concertation précédant le commencement des travaux.

Cet espace fera donc l'objet d'une préfiguration permettant l'occupation temporaire de l'espace et la concertation des habitants. Celle-ci aboutira à la définition des futurs aménagements autour de 4 fonctions préexistantes ou nouvelles sur cet espace :

- Paysagère (*ie*, extension du square)
- Ludique (*ie*, présence du manège)
- Sportive (*ie*, présence des boulistes)
- Artistique et nouveaux usages urbains

III. Mode opératoire :

➤ **Dès l'été 2018 : Place aux piétons rue Pierre Castagnou**

Le tronçon de la rue Castagnou sera tout d'abord fermé à la circulation automobile durant l'été par la création d'une voie piétonne – permettant tout de même la circulation cycliste.

La fermeture sera symbolisée par la pose de jardinières empêchant les véhicules d'emprunter la rue.

Les riverains pourront donc d'ores et déjà déambuler sur ce tronçon, reliant la place Gilbert Perroy au parc de l'Aspirant-Dunand en toute sécurité.

Une communication sur site sera délivrée afin d'expliquer la démarche initiée.

➤ **A l'automne 2018** : Désignation d'une équipe dédiée au projet

Cette équipe travaillera à la concertation et à la formulation de propositions dans le choix des installations réalisées et de l'organisation de l'espace.

➤ Travaux d'aménagements : **calendrier à définir** selon le projet retenu

A la suite de la concertation ayant permis la validation du projet définitif pour cet espace, les services de la Ville de Paris entameront la réalisation des travaux.

Le projet doit donc être réétudié. Un groupe de travail doit être créé. Il devra rendre ses conclusions pour la prochaine plénière.

Nicolas Behr indique que le Conseil de quartier n'a toujours pas eu de réponse à la question : pourquoi le projet voté ne peut pas être réalisé.

Renaud Lambert dit qu'un groupe de travail sur le projet va être mis en place.

Une habitante trouve très bien de constituer un groupe de travail et demande si des enfants pourront y participer. Elle souhaiterait qu'il y ait un espace de jeu de ballon. Elle souhaite qu'on laisse les grilles car les boulistes jouent après les heures d'ouverture du square.

Renaud Lambert indique qu'on a demandé la réfection du terrain de boules.

Nicolas Mansier estime que les baraques de chantier font un écran et ne donnent pas envie de jouer à côté.

Didier Antonelli précise qu'on est encore loin d'avoir terminé le projet. La mairie a eu un problème avec les Monuments de Paris qui ne veulent pas que l'on déplace les grilles. On a installé en juin des bacs à fleurs pour bloquer la rue Castagnou le long du parc. Il va falloir réinventer quelque chose d'autres. On est au début du projet. Il faudra discuter avec les boulistes. La mairie a voulu marquer les choses en bloquant la rue Castagnou. Il faudra aller aux réunions prévues sur ce projet le 26 septembre à 16H00 et le 27 septembre à 18H30. Le groupe de travail Aspirant Dunand du Conseil de quartier sera à renouveler et à compléter après le renouvellement du Conseil à l'automne 2018

EXTENSION DU SQUARE DE L'ASPIRANT DUNANT : BUDGET PARTICIPATIF 2017

Le projet d'extension du square de l'Aspirant Dunand vers la place Gilbert Perroy a été proposé par le Conseil Mouton-Duvernet et voté par les habitants lors du Budget Participatif 2017.

Cette extension augmentera la surface du jardin actuel de façon significative et offrira aux riverains d'avantage d'espace de détente et de respiration. Elle participera à la lutte contre les dérèglements climatiques avec la création d'un îlot de fraîcheur et de surfaces perméables absorbant les eaux pluviales.

En vue des futurs aménagements, la rue a été fermée pour permettre une appropriation nouvelle par les riverains: labyrinthe emmêlé, saut en longueur, sauts de rondins, piste de course ont été créés pour ravir petits et grands.

LES ÉTAPES DU PROJET :

<p>Février 2017 : dépôt au budget participatif par le CDQ Mouton-Duvernet</p> <p>Février 2017 : vote par les riverains en faveur du projet dans le cadre du budget participatif</p> <p>Août 2018 : Fermeture du tronçon de la rue Castagnou et réalisation de marquages ludiques</p>	<p>Septembre 2018 : Concertation des riverains au sujet des futurs usages sur l'espace réaménagé</p> <p>Décembre 2018 : Validation des plans des futurs aménagements</p> <p>2019 : Lancement des travaux</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MAIRIE DE PARIS    

RÉUNIONS PUBLIQUES

Budget Participatif « Extension du square de l'Aspirant Dunand »

Mercredi 12 décembre 18h30

Réunion publique de restitution de la concertation et de présentation du futur projet d'aménagement.

Pour en savoir plus sur le projet rendez-vous sur www.mairie14.paris.fr



Salle d'audience du Tribunal, Mairie Annexe - 12, rue Pierre Castagnou 75014 PARIS

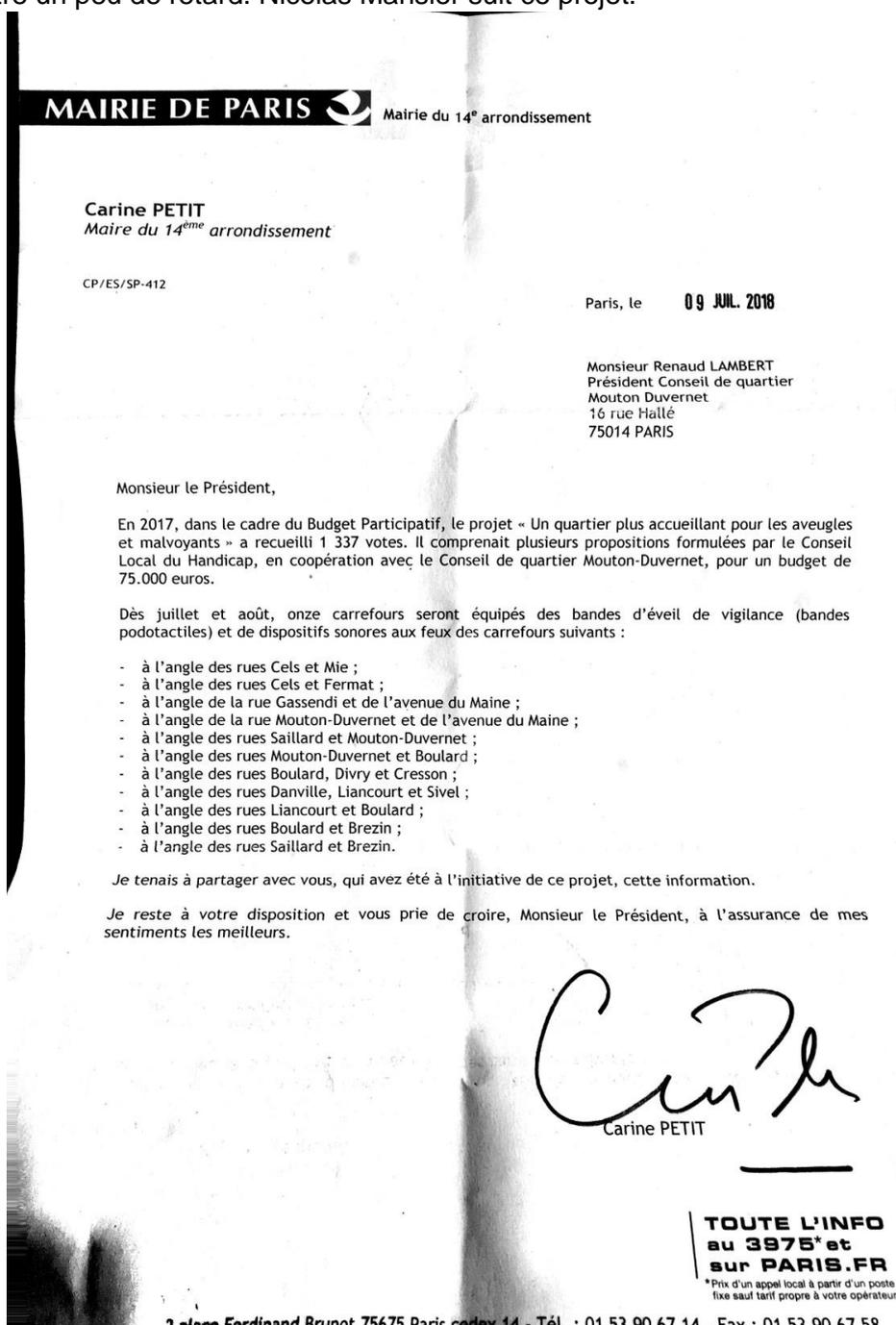
2.1.2. Un quartier plus accueillant pour les aveugles et les malvoyants

Rappel du projet voté :

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3351&portlet_id=158

Le projet prévoit les aménagements suivants au niveau de plusieurs carrefours du quartier Mouton-Duvernet : bandes d'éveil de vigilance (bandes podotactiles) et dispositifs sonores aux feux de plusieurs carrefours. Ces propositions ont été élaborées par le Conseil Local du Handicap du 14ème, en coopération avec le Conseil de quartier Mouton-Duvernet.
Budget : 75 000 euros

Mise en œuvre : voir page 7 et https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3351&portlet_id=158
Renaud Lambert présente la lettre de la maire ci-dessous. Des carrefours ont dû être équipés. Il y a peut-être un peu de retard. Nicolas Mansier suit ce projet.



2.2. Les investissements proposés et non votés en 2017

2.2.1. Sécuriser la rue Mouton-Duvernet

Actuellement les sorties de ces squares sont décalées, et certains enfants pour aller d'un square à l'autre traversent la rue Mouton-Duvernet en diagonale sans faire attention aux voitures dont certaines accélèrent pour passer au feu à l'orange à l'angle des rues Mouton-Duvernet et Saillard. **Les risques d'accidents sont élevés.** C'est pourquoi le Conseil de quartier Mouton-Duvernet propose pour sécuriser cette traversée de :

- Déplacer les sorties actuelles du square Dunand pour les mettre en face de celles du square Ferdinand Bruno,
- Protéger la traversée d'un square à l'autre en posant avant un ralentisseur pour les voitures de telle sorte qu'elles soient obligées de rouler au pas 10 mètres avant le passage entre les squares

Remarque : La circulation piéton et automobile serait MAINTENUE rue Mouton Duvernet. Nous proposons également de classer en « zone de rencontre » (vitesse des voitures limitée à 20 Km/Heure) les voiries entourant les squares à savoir :

- Rue Pierre Castagnou entre les rues Divry et Mouton Duvernet
- Rue Saillard entre les rues Divry et Brézin.

Remarque de Nicolas Behr : Il faut que la longueur de la plate-forme reliant les 2 trottoirs soit suffisamment longue pour qu'un bus passant dans la rue n'ait pas 2 roues en haut et 2 roues en bas.

Renaud Lambert indique que la ville de Paris refuse les ralentisseurs.

Un habitant dit que les ralentisseurs sont dangereux pour les vélos car ils sont tentés de passer soit à gauche soit à droite, trop près des voitures.

Nicolas Behr dit qu'à titre personnel il est assez opposé aux « sabots berlinois » et qu'il préfère le système de plate-forme.

2.2.2. Une promenade piétonne paisible entre Denfert et Montsouris

Les objectifs de ce projet sont de redonner une continuité à l'allée Samuel-Beckett pour améliorer le cheminement piéton ainsi que la sécurité des promeneurs.

- Fusion avec projet Paris-Piétons de la Ville...
- Consultation préalable puis consultation en cours sur les installations provisoires par le CAUE de Paris

Ces travaux ont été évoqués au cours de la plénière du 11 avril 2018. Voir compte-rendu pages 10 à 12

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2018%2F5%2FCR%20PI%C3%A9ni%C3%A8re%20Conseil%20Quartier%20Mouton%20Duvernet%20du%2011-04-2018.pdf>

Renaud Lambert rappelle le projet.

L'objectif est « d'apaiser la circulation piétonne et de créer une promenade ludique et sportive ».

La ville a confié au CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) de Paris l'organisation d'ateliers et la présentation d'installations provisoires, pour tester l'organisation future de l'allée Samuel Beckett.

Deux réunions ont eu lieu, après la plénière du conseil Montsouris-Dareau, et ont permis au CAUE de Paris de recueillir des observations complémentaires et des suggestions.

Le CAUE a créé un site internet annonçant le détail des ateliers qui sont organisés. Voir :

<http://www.caue75.fr/content/chantier-collectif-la-fabrique-%C3%A0-ren%C3%A9-coty>

Un site dédié au projet a été créé que vous pouvez relayer : www.fabrique-coty.fr

Un recueil de suggestions et observations a été enregistré les 15 mai et 5 juin.

Un bureau d'information et un atelier ont fonctionné le dimanche 17 juin après-midi sur l'avenue René Coty près du parc Montsouris.

Cette concertation a permis de préparer un chantier collectif et participatif qui a eu lieu les 22, 23 et 24 juin au cours duquel ont été réalisés les aménagements temporaires qui prendront place sur l'avenue René Coty tout au long de l'été afin de préfigurer le réaménagement de l'avenue.

Ces structures pourront être utilisées en Juillet-août.



Les aménagements testés seront supprimés fin août. Renaud Lambert conseille d'aller les voir avant.

L'allée Samuel Beckett sera ensuite défoncée pour installer un câble électrique RATP. Le Conseil de quartier sera ensuite consulté sur les aménagements à réimplanter et à pérenniser.

Ces aménagements sont concernés par 2 projets votés aux budgets participatifs :

- En 2015, un projet général « Paris aux piétons » de 8 millions d'euros.

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=1962&portlet_id=158

Le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité la « Stratégie Paris Piétons » le 30 janvier 2017. Il a été affecté partiellement à l'avenue René Coty pour « favoriser l'usage piéton de ce lieu en mettant la marche à pied à l'honneur ». Le montant alloué est de 350 000 euros.

- En 2017 au budget participatif de l'arrondissement. Le budget est de 342 000 euros.

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=3764&portlet_id=158

Le budget total pour l'avenue est donc de près de 700 000 euros.

Le passage piétonnier Tombe Issoire – René Coty sera rétabli.

Christine Morel, conseillère de notre quartier, a réalisé une étude sur ce projet. Elle l'a transmise à Didier Antonelli et la tient à disposition des habitants intéressés.

Il est important de donner son avis et ses souhaits sur le site du CAUE

<http://www.caue75.fr/content/chantier-collectif-la-fabrique-%C3%A0-ren%C3%A9-coty>

Renaud Lambert remarque que le problème est l'entretien des parties végétalisées. Il faudrait prévoir un budget de fonctionnement pour entretenir ces parties.

Nicolas Mansier est surpris que cela ne soit pas en cohérence avec les projets votés au budget participatif.

Renaud Lambert regrette que l'on n'ait pas tenu compte des remarques du Conseil de quartier sur la propreté. Les poubelles sont trop petites et pas vidées assez souvent. Il fait part de son expérience du square d'Isoré ; dès qu'on a installé des poubelles à l'intérieur du jardin, à proximité de la table, il y a plus eu de déchets abandonnés par terre.

Question d'un habitant : A-t-on des explications écrites sur les raisons pour lesquelles le projet voté ne sera pas réalisé ?

Réponse de Renaud Lambert : Le Conseil de Paris avait voté 500.000 €uros pour l'avenue René Coty. Le projet a été fusionné avec celui du budget participatif.

Remarques de Didier Antonelli : Il y avait eu avant un projet participatif parisien de végétaliser des parcours piétonniers. La mairie du 14^{ème} a fusionné les 2 projets : projet de la ville et projet du 14^{ème}. Il est important de participer aux réunions sur le sujet. Evidemment il faudra rajouter des poubelles, mais on ne pourra pas en mettre tous les 10 mètres. Les habitants savent mieux que les services de la mairie où il faut mettre des poubelles. On a coordonné les 2 projets sur cet endroit très grand qui le mérite. Le CAUE propose, le Conseil de quartier doit donner son avis. Il faudra ensuite un service de fonctionnement plus important qu'actuellement. L'enveloppe budgétaire globale est de 800.000 €uros, mais on n'est pas obligé de la dépenser.

Remarques de Anne-Claire Gadenne : On ne sait pas exactement de quoi on parle. C'est un véritable bel espace. L'encombrement de l'allée Samuel Beckett est un problème. Les poubelles débordent. Il faut trouver une vraie dimension ambitieuse pour le projet sur cet espace. La qualité paysagère est très importante.

Renaud Lambert répète : n'hésitez pas à écrire au CAUE. Demandez le rapport.

Remarque d'un habitant : La continuité de l'allée Samuel Beckett est très importante. Il n'est pas possible d'avoir des feux entre ses différentes parties.

Didier Antonelli remarque qu'il faut penser aux différentes catégories d'âge. Il faut aussi penser aux jeunes, à leurs modes de déplacement et à leurs manières de se retrouver.

Question d'une habitante : Existe-t-il un Conseil de la jeunesse à la mairie du 14^{ème} ?

Réponse de Didier Antonelli : Il en existait un, mais il ne fonctionne plus par manque de participants. Il réfléchit à des méthodes pour recueillir les avis des 18-35 ans.

Renaud Lambert a calmé des jeunes qui faisaient du bruit. Il y a des plaintes des habitants car il y a des tables et des bancs, et cela attire des jeunes très bruyants.

Remarque d'un membre du Conseil de quartier Montsouris-Dareau : Il a pris cet été l'allée Samuel Beckett. Les bancs étaient occupés par des personnes âgées. On leur a demandé ce qu'elles en pensaient. Elles ont dit qu'elles trouvaient les bancs super et n'étaient pas gênées par les jeunes. Il est bien de rajouter des jeux. Les enfants les utilisent. Il y a de la place pour tout le monde.

2.3. Le budget participatif 2018

2.3.1. Projets proposés

Dans le 14^{ème}, 91 projets ont été déposés par les Conseils de quartier, des associations ou des habitants. Ces projets ont été étudiés par la mairie pour rapprocher ceux se ressemblant puis apprécier leur faisabilité et leur coût.

31 projets ont été retenus. Ils ont été présentés le 12 juillet et proposés aux votes des habitants du 7 au 23 septembre. Le budget prévu est de 4,15 millions d'€uros. Ils seront retenus dans l'ordre des votes.

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/le-budget-participatif-.html>

Le Conseil de quartier a proposé 3 projets

➤ Des couleurs pour la place Jacques Demy

Le projet proposé aux votes

La place Jacques Demy est très passante du fait de sa situation géographique - proximité des écoles, piscine, squares, mairie, marché bihebdomadaire. Elle sert aussi d'aire de jeu pour les enfants et de lieu de rencontre pour les habitants du quartier.

Ce projet vise, en apportant de la lumière et de la couleur, à renforcer son identité et à développer la convivialité.

Le projet consiste à améliorer l'éclairage par des LED de couleurs et à créer une fresque artistique sur le mur de l'école Boulard et sur le mobilier urbain.

Origine : Anne du Boucher et le Conseil de quartier

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1988>

Budget : 70 000 €uros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6041&portlet_id=158

Anne du Boucher présente ce projet: la place Jacques Demy est un lieu convivial où les enfants jouent, et où se déroule le marché 2 fois par semaine. Le mobilier urbain qui sert au marché pourrait être utilisé pour faire un clin d'œil à Jacques Demy, à ses comédies musicales et à ses films

Renaud Lambert souligne qu'il y a du travail à faire pour mettre des couleurs dans notre quartier.

➤ **Modernisation de la piscine Aspirant Dunand**

Renaud Lambert présente le projet

Le projet proposé aux votes

Ce projet vise à améliorer la piscine Aspirant Dunand située au cœur du 14^e :

- aménager un nouvel accueil avec zone d'attente pour les accompagnants,
- rénover les toilettes, douches et vestiaires,
- augmenter le nombre de sèche-cheveux à disposition,
- remplacer le système de ventilation du chlore dans le bassin,
- refaire le mur et le tuyau d'évacuation du chlore rue Brézin,
- repeindre la grille et l'ensemble des rambardes autour de la piscine,
- placer un panneau d'affichage sur le mur côté rue Brézin.

Origine : Arnaud Tellier et le Conseil de quartier

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1977>

et l'association OMS 14, organisation des mouvements sportifs

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=796>

Budget : 550 000 €uros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6045&portlet_id=158

Question d'un habitant: Comment est traité le chlore dans la piscine ? La piscine est souvent fermée pour des problèmes techniques.

Réponse de Nicolas Behr: Le chlore est rejeté près des barrières du jardin, et cela les fait rouiller.

Remarque d'un habitant: Le problème de fonctionnement est plus important que le décor.

Question d'Isabelle Armour: Le budget participative doit-il financer des problèmes de piscine ?

Réponse de Didier Antonelli: Le budget participative est un budget d'investissement qui concerne tous les locaux de la ville. Il sert à ce que les habitants priorisent les investissements à faire dans la ville. 5% du budget d'investissement de la ville est laissé aux choix de ses habitants, soit 500 millions d'euros.

Remarque d'un habitant: Il faudrait le dire sur le site web de la mairie sur sa partie consacrée au budget participatif.

➤ **Une bagagerie pour les sans abris**

Rodolphe Boespflug présente le projet

Le projet proposé aux votes

Il s'agit d'un lieu de stockage qui permet aux personnes sans-abri de mettre à l'abri leurs effets personnels pour un ou plusieurs jours pendant qu'ils effectuent des démarches (administratives et autres), accèdent à des soins, etc.

La bagagerie n'est pas une simple consigne, c'est un lieu d'accueil porté par un projet associatif. C'est aussi un lieu de vie et de rencontre avec les bénévoles qui assurent une permanence et gèrent la bagagerie.

Chaque personne accueillie y trouve à minima un casier individuel et un espace sanitaire. Un coin café et un accès à internet peuvent aussi être proposés, selon la configuration des lieux et les moyens de l'association porteuse du projet.

La bagagerie va au-delà d'une prestation de service. La question du suivi social est essentielle. Il faut que la bagagerie soit l'un des maillons d'un projet d'insertion, d'une plate-forme d'orientation.

Origine : Rodolphe Boespflug et le Conseil de quartier (à la suite d'un vœu d'élu approuvé à l'unanimité au conseil d'arrondissement).

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=E&idee=1955>

Budget : 500 000 Euros

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6036&portlet_id=158

Un bâtiment, l'ancienne lingerie de l'hôpital La Rochefoucauld avenue René Coty est en vue. Un accord de principe a été donné par l'APHP.

Une: étude de faisabilité demandée à un cabinet d'architectes, avec l'approbation de la Mairie. Elle devrait être terminée fin juillet.

L'architecte Clara Simay a visité le local envisagé et a donné un premier avis ci-dessous

Nous voudrions, et avant tout diagnostic technique, vous faire part de notre très bonne impression du bâtiment de l'hôpital de la Rochefoucauld. Il présente des qualités de centralité dans le quartier et de proximité des transports et des services au public attendu assez optimales. De plus il s'agit d'un bel édifice avec un fort caractère ce qui est toujours une vertu pour dynamiser une initiative collective et lui permettre de s'identifier, de se projeter.

Son état général, même s'il nécessite une restauration importante ne nous semble pas à première vue rédhibitoire pour une occupation temporaire. Enfin son obstacle le plus évident d'accessibilité ne semble pas insurmontable du tout.

Le diagnostic que nous vous proposons doit permettre d'établir s'il est possible sur un budget très maîtrisé de réaliser un lieu : qui réponde aux exigences de confort et d'hygiène pour l'usage en bagagerie (alimentation en eau et en électricité, chauffage, hygiène,...) mais également au besoin de rencontre, d'échange et de convivialité; Un cadre digne et chaleureux de solidarité;

- ✓ totalement sécurisé dans sa structure;
- ✓ conforme en tout point à la réglementation incendie requise pour les locaux recevant du public (le caractère temporaire ne permet pas de dérogation sur ce point;
- ✓ adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite ou éligible à la dérogation sur cette réglementation;
- ✓ qui respecte les attentes de l'APHP en matière de co-activité.

L'étude de faisabilité a été réalisée. Elle peut être envoyée à toutes les personnes intéressées.

2.3.2. Projets votés

Au cours de cette réunion, la période des votes n'était pas terminée. Il nous semble intéressant de donner les résultats ci-dessous qui ont été diffusés par la mairie.

Dans notre arrondissement

- 31 projets étaient proposés aux votes,
- Il y a eu 9271 votants,
- 12 projets ont été votés pour un budget de 4,2 millions d'€uros,
- **Les 2 projets ayant obtenus le plus de voix sont ceux proposés par le Conseil de quartier Mouton-Duvernet :**
 - Ils ont recueilli respectivement 1/3 et 1/4 des votes,
 - Ensemble ils représentent 1/4 du budget participatif de notre arrondissement.

1. Une bagagerie pour les sans-abris

Projet N°	Votes Nb	Votes %	Budget K.€.	Budget %
11	2966	32%	500	12%

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6036&portlet_id=158

2. Modernisation de la piscine Aspirant Dunand

Projet N°	Votes Nb	Votes %	Budget K.€.	Budget %
4	2290	25%	550	13%

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=6045&portlet_id=158

Notre projet « Des couleurs pour la place Jacques Demy » est arrivé après les 12 premiers et ne sera donc pas réalisé avec le budget participatif, mais le budget d'investissement du Conseil de quartier permettra d'en réaliser une partie.

On trouvera avec le lien ci-dessous le détail des résultats du vote

https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=search-solt&sort_name=nombre_de_votes_long&sort_order=desc&conf=electeed_projects&fq=localisation_text%3A14e+arrondissement#laureat_arrdt

3. Situation financière

(Soldes et dépenses communiqués par la Mairie)

Solde du budget de fonctionnement 2 885 €

Solde du budget d'investissement 54 068 €

Dépenses d'investissement réalisées au 9/04/2018

- Végétalisation rue Daguerre 6 250 €
- Achat de 4 panneaux d'affichage mural (1) 357 €
- Abri livres 2 403 €
- Végétalisation rue Bezout et Montbrun 4 000 €
- Total** **13 011 €**

(1) les panneaux d'affichage de quartier avec fermeture étaient estimés à 4 142 €

POUR MEMOIRE :

➤ **Investissements déjà votés au 11/04/2018**

- Coffres pour les composts Coty et Lamarque 4 502 €
- 6 bancs 4 807 €
- Bande « grave » 95-109 avenue du Maine 5 878 €
- Bagagerie, étude de faisabilité 2 050 €
- Total** **17 237 €**

➤ **Investissements déjà votés en 2017 : montants à chiffrer ou à préciser.**

- Passage piétons rue de la Tombe-Issoire entre avenue René Coty et rue Rémy Dumoncel à rétablir (*longue attente d'avis de la Voirie*)
- Poubelles à côté des bancs...
- Mobilier bagagerie, (*si pas retenu dans le budget participatif*) 15 000 €
- Kiosque et son mobilier 30 000 €

➤ **Nouveaux investissements votés le 1/2/2018 à chiffrer**

- Coloriage place Jacques Demy
- Renforcement de la végétalisation rue Daguerre (doublement du nombre de jardinières)
- Coloriage rue Daguerre

Intervention de Didier Antonelli : la gestion du budget est très importante. Il ne sera plus possible de reporter le budget non dépensé l'année suivante. Il faut programmer les dépenses l'année du budget pour avoir un montant à zéro en fin d'année.

Question d'un habitant : D'où vient l'argent ?

Réponse de Renaud Lambert : Chaque année la mairie dote les conseils de quartiers de budgets d'investissement et de fonctionnement.

4. **Renouvellement des Conseils de quartier**

<https://www.mairie14.paris.fr/actualites/j-agis-pour-mon-quartier-en-devenant-conseiller-de-quartier-508>

- Le dépôt des candidatures peut se faire jusqu'au 28 septembre,
- Le tirage au sort des conseillers se fera le 13 octobre,
- Le vote de la nouvelle charte des conseils de quartier du 14e (C.F. lien ci-dessous) se fera lors du Conseil d'Arrondissement le 10 septembre.

<https://www.api-site.paris.fr/mairies/public/assets/2018%2F8%2FCharte%202018%20des%20Conseils%20de%20Quartier%20du%2014%C3%A8me%20arrondissement%20de%20Paris.pdf>

Intervention de Didier Antonelli : Ce projet de charte est une nouvelle étape pour développer la participation des citoyens. Actuellement, il y a 4 collèges, mais le collège des élus ne participe pas aux décisions du Conseil de quartier. Pour le collège des associations, on a une grande difficulté à trouver des responsables d'associations pour s'investir dans le Conseil de quartier et un grand absentéisme de ceux qui s'y sont inscrits. Pour le collège des personnes ressources, il y a trop de candidats. Enfin le collège des nouveaux habitants est trop difficile à constituer. Il n'y aura donc plus qu'un seul collège : celui des 60 conseillers tirés au sort samedi 13 octobre.

Il sera important d'avoir un « référent » par grand sujet de travail. Il devra créer une commission de travail sur son sujet. Les principaux sujets sont :

- La propreté,
- Le handicap,
- Le budget participatif,
- Le « Plan climat »,
- La démocratie locale. Cette commission de travail devra étudier la qualité de fonctionnement de la nouvelle charte,
- Les jeux olympiques.

L'ordre du jour des réunions plénières sera fixé au cours d'une réunion préalable des conseillers de quartier

Question d'un habitant : La réunion du Conseil destinée à établir l'ordre du jour des plénières pourra-t-elle être menée en ligne ?

Réponse de Didier Antonelli : Oui

Question d'un habitant : un habitant qui n'a pas été tiré au sort comme conseiller de quartier pourra-t-il être « référent » ?

Réponse de Didier Antonelli : Oui

Question d'un habitant : Y aura-t-il une parité femmes/hommes dans le futur Conseil de quartier ?

Réponse de Didier Antonelli : Oui, il y aura 2 listes de candidats pour le tirage au sort: une liste de femmes et une liste d'hommes. Dans chacune on tirera au sort 30 conseillers.

5. **Prochaine réunion plénière du nouveau Conseil de quartier**

La prochaine réunion plénière aura lieu le vendredi 9 novembre.